Docusign Envelope ID: 0F35DD4E-AB0B-8CFA-8369-4785080C82C1

ABI PROFILS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €

Siège social : ZI Chavanon, 8 Rue des Frères Hyatt, 43120 MONISTROL SUR LOIRE

500 061 718 RCS LE PUY EN VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

DU 02-06-2026

AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 287 696,36 € en totalité au compte **« autres réserves ».**

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	400 000,00	400 000,00	0,00
N-2	400 000,00	400 000,00	0,00
N-3	300 000,00	300 000,00	0,00

L'Associée Unique

Pour la société **GICH**

Monsieur Guy CHANTEGRAILLE

DocuSigned by:
Guy CHANTEGRAILLE
3A6AABF452D1467...

Docusign Envelope ID: 0F35DD4E-AB0B-8CFA-8369-4785080C82C1

ABI PROFILS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €

Siège social : ZI Chavanon, 8 Rue des Frères Hyatt, 43120 MONISTROL SUR LOIRE

500 061 718 RCS LE PUY EN VELAY

COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'Associée Unique

Pour la société **GICH**

Monsieur Guy CHANTEGRAILLE

DocuSigned by:
Guy CHANTEGRAILLE
3A6AABF452D1467...

SAS ABI PROFILS

Annexe des Comptes

de l’exercice clos

le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l’exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 4 444 020€ et au compte de résultat de l’exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 287 696€.

L’exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l’exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l’exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l’Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l’exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après et dans les règles et méthodes comptables complémentaires ANC 2022-06.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Lorsque des composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils font l'objet d'un plan d'amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d'activation sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilisation estimée.
Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d'utilisation ou, à défaut, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont inclus dans la valeur d'entrée des actifs.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	50 000	-	-	-	-	50 000
Total Immobilisations Incorporelles (I)	**50 000**	**-**	**-**	**-**	**-**	**50 000**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 822 407	-	427 809	-	650	3 249 566
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	9 480	-	-	-
Matériel de transport	102 280	-	-	-	-	102 280
Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 015	-	13 147	-	-	40 162
Immobilisations corporelles en cours	239 968	-	-	239 968	-	9 480
Total Immobilisations Corporelles (II)	**3 191 670**	**-**	**450 436**	**239 968**	**650**	**3 401 488**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Prêts et autres immobilisations financières	930	-	-	-	-	930
Total Immobilisations Financières (III)	**930**	**-**	**-**	**-**	**-**	**930**
TOTAUX (I+II+III)	**3 242 600**	**-**	**450 436**	**239 968**	**650**	**3 452 418**

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	1 847 477	355 432	650	2 202 259
Autres immo. corp.- Matériel de transport	60 451	17 460	-	77 911
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	26 237	2 190	-	28 427
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	1 934 165	375 082	650	2 308 597
TOTAUX	**1 934 165**	**375 082**	**650**	**2 308 597**

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les travaux en cours et stocks de produits finis sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Autres Produits	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	2 762
	Divers	1 874
TOTAL		**4 636**

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières		930	-	930
Autres créances clients		1 184 090	1 184 090	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	86 716	86 716	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	20 077	20 077	-
Débiteurs divers		4 917	4 917	-
Charges constatées d'avance		9 195	9 195	-
TOTAUX		**1 305 926**	**1 304 996**	**930**

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	90 000	11,11
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	90 000	11,11

Engagement Retraite :

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont mentionnés en information en annexe et évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.
Le taux d'actualisation retenu est de : 3.7 %
Le taux d'augmentation annuel des salaires retenu est de : 1.5 %

	Indemnités de départ à la retraite
Non Provisionné	58 054

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	299	299	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	258 622	162 363	96 259	-
Fournisseurs et comptes rattachés	569 455	569 455	-	-
Personnel et comptes rattachés	344 769	344 769	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	207 384	207 384	-	-
T.V.A	12 348	12 348	-	-
Autres impôts et taxes	42 684	42 684	-	-
Groupe et associés (2)	309 998	309 998	-	-
Autres dettes	14 911	14 911	-	-
Produits constatés d'avance	55 336	55 336	-	-
TOTAUX	**1 815 806**	**1 719 547**	**96 259**	**-**
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	*159 072*			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	209 653
	Charges sociales	83 861
	Charges fiscales	5 724
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	299
Autres Charges	Factures à recevoir	51 209
	Autres charges fiscales	30 205
	Divers	7 021
TOTAL		**387 972**

Autres Informations Spécifiques :

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	13
Ouvriers	24
TOTAL	**39**

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles :

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	258 622

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(1)

BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD

2026

Désignation du déclarant :	SAS ABI PROFILS	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	8 Rue des frères Hyatt 43120 MONISTROL SUR LOIRE	
N°SIRET	50006171800028	
Durée de l'exercice en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* : 12

Exercice N clos le 2025-12-31

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé **TOTAL (I)**		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	50 000	AI	50 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 249 566	AS 2 202 258	1 047 307
	Autres immobilisations corporelles	AT	142 442	AU 106 338	36 104
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	9 480	AW	9 480
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	930	BI	930
TOTAL (II)		BJ	3 452 418	BK 2 308 597	1 143 822
ACTIF CIRCULANT – Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	763 465	BM	763 465
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	423 170	BS	423 170
	Marchandises	BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
ACTIF CIRCULANT – Créances	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 184 090	BY	1 184 090
	Autres créances (3)	BZ	111 711	CA	111 711
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT – Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	170 000	CE	170 000
	Disponibilités	CF	638 568	CG	638 568
COMPTE DE REGULATIONS	Charges constatées d'avances (3) *	CH	9 195	CI	9 195
	TOTAL (III)	CJ	3 300 199	CK	3 300 199
	Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW			
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM			
	Écarts de conversion actif et différences **(VI)**	CN			

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	6 752 617	1A	2 308 597		4 444 020
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières	CP		(3) Part à plus d'1 an		CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

2

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	SAS ABI PROFILS	Néant ☐ *
		Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000 000)					DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport…					DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence	EK		)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)	DF	
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ		)	DG	510 926
	Report à nouveau					DH	507 304
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	287 696
	Subventions d'investissement					DJ	92 087
	Provisions réglementées *					DK	
					TOTAL (I)	**DL**	2 498 014
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
	Avances conditionnées					DN	130 200
					TOTAL (II)	**DO**	130 200
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	
	Provisions pour charges					DQ	
					TOTAL (III)	**DR**	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligatoires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	258 922
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs	EI		)	DV	309 998
	Instrument financier à terme					D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	569 455
	Dettes fiscales et sociales					DY	607 185
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
	Autres dettes					EA	14 911
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	55 336
					TOTAL (IV)	**EC**	1 815 806
Écart de conversion passif et différences d'évaluation					**TOTAL (V)**	**ED**	
					TOTAL GENERAL (I à V)	**EE**	4 444 020

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 719 547
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	SAS ABI PROFILS	Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	65 700	FB	20 009	FC	85 709
	Production vendue	Biens *	FD	6 683 195	FE	1 358 674	FF	8 041 869
		Services *	FG	70 358	FH	38 348	FI	108 705
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	6 819 253	FK	1 417 031	**FL**	8 236 284
	Production stockée *						FM	79 774
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	125 866
	Reprises sur amortissements et provisions						FP	6 120
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						F1	
	Autres produits (1) (11)						FQ	17 060
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						**FR**	8 465 104
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	70 550
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	3 147 263
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	(83 530)
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	2 438 912
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	94 396
	Salaires et traitements *						FY	1 651 118
	Cotisations sociales						FZ	565 871
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements(14)					GA	374 482
		Dotations aux dépréciations					GB	
	Sur actif circulant – dotations et dépréciations						GC	
	Pour risques et charges - dotations aux provisions						GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1	
	Autres charges (12)						GE	562
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						**GF**	8 259 623
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							**GG**	205 481
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	25 691
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	8
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						**GP**	25 699

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	16 543
	Différences négatives de change	GS	721
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	GU	17 264
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		**GV**	8 435
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		**GW**	213 916

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	SAS ABI PROFILS	Néant ☐ *	
		Exercice N	
Produits exceptionnels (VII)		HD	180 000
Charges exceptionnelles (VIII)		HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	180 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	106 220
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 670 803
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 383 107
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		HN	287 696

RENVOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
(2) Dont { produits de locations immobilières					HY	
(2) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G	
(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *					HP	
(3) Dont { - Crédit-bail immobilier					HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées					1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K	9 998
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)					HX	
(6 ter) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)					RC	
(6 ter) Dont { - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)					RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles					A8	
	dont cotisations facultatives Madelin	A10				
	Dont cotisations facultatives nouveaux plans épargne retraite	A11				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)					HS	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REP PROVISION HAUSSE PRIX		180 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

ABI PROFILS

Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

EC DE CAROLIS
Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste mentionnée à l'article L.821-13 du Code de commerce
Siège social : 4, rue Jacques Monod- ZI du Château de l'Isle- 69320 Feyzin
SARL au capital de 160 010 € – RCS Lyon B 451 824 353

SAS **ABI PROFILS**

Siège social : ZI Chavanon – 8, rue des Frères Hyatt -43120 MONISTROL SUR LOIRE
Capital social : 1 000 000 €
500 061 718 RCS Le Puy en Velay

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABI PROFILS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

La société valorise ses stocks selon les modalités décrites dans les règles et méthodes comptables de l'annexe. Nous avons vérifié leur valeur par sondage sur factures et contrôles de cohérence et apprécié le caractère approprié des méthodes retenues. Nous nous sommes assurés de l'application des procédures de comptage en participant à l'inventaire physique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

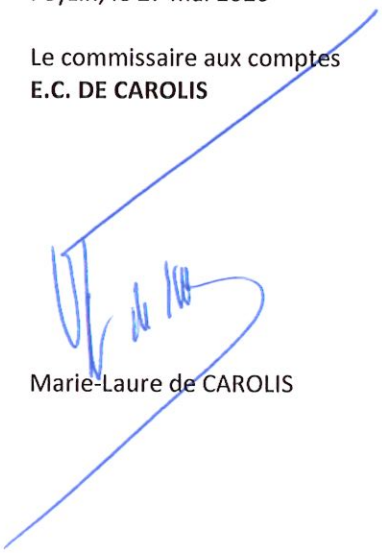
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Feyzin, le 27 mai 2026

Le commissaire aux comptes
E.C. DE CAROLIS



Marie-Laure de CAROLIS

- BILAN ACTIF -

SAS ABI PROFILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 249 566	2 202 259	1 047 307	974 930
Autres immobilisations corporelles	142 443	106 338	36 104	42 607
Immobilisations en cours, avances et acomptes	9 480		9 480	239 968
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	930		930	930
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**3 452 418**	**2 308 597**	**1 143 822**	**1 308 436**
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements	763 465		763 465	679 934
En cours de production				
Produits finis	423 170		423 170	343 396
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	1 184 090		1 184 090	1 327 729
Autres créances	111 711		111 711	32 947
Charges constatées d'avance	9 195		9 195	2 357
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	170 000		170 000	795 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	638 568		638 568	815 757
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**3 300 199**		**3 300 199**	**3 997 120**
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**6 752 617**	**2 308 597**	**4 444 020**	**5 305 556**
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an :				
(2) Dont à moins d'un an :				

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 5/15

aex&co
Expertise et Conseil

- BILAN PASSIF -

SAS ABI PROFILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 1 000 000,00)	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	510 926	366 805
Report à nouveau	507 304	507 304
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	287 696	544 121
Subventions d'investissement	92 087	147 968
Provisions réglementées		180 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**2 498 014**	**2 846 198**
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit	258 622	417 694
Emprunts et dettes financières diverses (2)	130 499	178 485
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	569 455	801 259
Dettes fiscales et sociales	607 185	588 701
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	324 909	417 883
Produits constatés d'avance	55 336	55 336
TOTAL DETTES (III)	**1 946 006**	**2 459 358**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	**4 444 020**	**5 305 556**
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	1 719 547,00	2 022 734,00
(2) Dont emprunts participatifs		

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 6/15

aex&co
Expertise et Conseil

- COMPTE DE RESULTAT -

SAS ABI PROFILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	**France**	**Export**		
Ventes de marchandises	65 700	20 009	85 709	187 019
Production vendue - biens	6 683 195	1 358 674	8 041 869	8 760 727
Production vendue - services	70 358	38 348	108 705	122 530
Chiffre d'affaires net			**8 236 284**	**9 070 275**
Production stockée			79 774	196 753
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			125 866	88 174
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			6 120	2 923
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles				
Autres produits			17 060	25 108
Total des produits d'exploitation I (1)			**8 465 104**	**9 383 233**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			70 550	137 400
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 147 263	3 554 630
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-83 530	-403
Autres achats et charges externes (1)			2 438 912	2 471 839
Impôts, taxes et versements assimilés			94 396	93 458
Salaires			1 658 935	1 581 840
Cotisations sociales			558 053	499 411
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			374 482	290 966
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporellles et corporelles cédées				
Autres charges			562	
Total des charges d'exploitation II (2)			**8 259 623**	**8 629 142**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**205 481**	**754 091**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 7/15

aex&co Expertise et Conseil

- COMPTE DE RESULTAT -

SAS ABI PROFILS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	25 691	16 242
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	8	594
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	25 699	16 836
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	16 543	16 023
Différences négatives de change	721	426
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	17 264	16 450
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	8 435	386
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	213 916	754 477
Produits Exceptionnels (VII)	180 000	
Charges Exceptionnelles (VIII)		18 110
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	180 000	-18 110
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	106 220	192 246
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	8 670 803	9 400 069
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 383 107	8 855 948
BENEFICE OU PERTE	287 696	544 121
Renvois:		
(1) dont redevances de crédit-bail mobilier		
(1) dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant des entités liées	9 998,00	

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 8/15

SAS ABI PROFILS

Annexe des Comptes
de l'exercice clos
le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 4 444 020€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 287 696€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après et dans les règles et méthodes comptables complémentaires ANC 2022-06.

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 9/15

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

• Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Lorsque des composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils font l'objet d'un plan d'amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d'activation sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilisation estimée.
Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d'utilisation ou, à défaut, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont inclus dans la valeur d'entrée des actifs.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

• Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	50 000	-	-	-	-	50 000
Total Immobilisations Incorporelles (I)	**50 000**	-	-	-	-	**50 000**

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 10/15

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 822 407	-	427 809	-	650	3 249 566
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	9 480	-	-	-
Matériel de transport	102 280	-	-	-	-	102 280
Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 015	-	13 147	-	-	40 162
Immobilisations corporelles en cours	239 968	-	-	239 968	-	9 480
Total Immobilisations Corporelles (II)	**3 191 670**	**-**	**450 436**	**239 968**	**650**	**3 401 488**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Prêts et autres immobilisations financières	930	-	-	-	-	930
Total Immobilisations Financières (III)	**930**	**-**	**-**	**-**	**-**	**930**
TOTAUX (I+II+III)	**3 242 600**	**-**	**450 436**	**239 968**	**650**	**3 452 418**

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	1 847 477	355 432	650	2 202 259
Autres immo. corp.- Matériel de transport	60 451	17 460	-	77 911
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	26 237	2 190	-	28 427
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	1 934 165	375 082	650	2 308 597
TOTAUX	**1 934 165**	**375 082**	**650**	**2 308 597**

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 11/15

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les travaux en cours et stocks de produits finis sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Autres Produits	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	2 762
	Divers	1 874
TOTAL		**4 636**

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières		930	-	930
Autres créances clients		1 184 090	1 184 090	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	86 716	86 716	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	20 077	20 077	-
Débiteurs divers		4 917	4 917	-
Charges constatées d'avance		9 195	9 195	-
TOTAUX		**1 305 926**	**1 304 996**	**930**

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 12/15

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	90 000	11,11
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	90 000	11,11

Engagement Retraite :

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont mentionnés en information en annexe et évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.
Le taux d'actualisation retenu est de : 3.7 %
Le taux d'augmentation annuel des salaires retenu est de : 1.5 %

	Indemnités de départ à la retraite
Non Provisionné	58 054

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 13/15

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	299	299	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	258 622	162 363	96 259	-
Fournisseurs et comptes rattachés	569 455	569 455	-	-
Personnel et comptes rattachés	344 769	344 769	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	207 384	207 384	-	-
T.V.A	12 348	12 348	-	-
Autres impôts et taxes	42 684	42 684	-	-
Groupe et associés (2)	309 998	309 998	-	-
Autres dettes	14 911	14 911	-	-
Produits constatés d'avance	55 336	55 336	-	-
TOTAUX	**1 815 806**	**1 719 547**	**96 259**	**-**
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	*159 072*			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	209 653
	Charges sociales	83 861
	Charges fiscales	5 724
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	299
Autres Charges	Factures à recevoir	51 209
	Autres charges fiscales	30 205
	Divers	7 021
TOTAL		**387 972**

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 14/15

Autres Informations Spécifiques :

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	13
Ouvriers	24
TOTAL	**39**

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles :

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	258 622

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/05/2026 15/15